



Ce poste est fait pour vous si

Vous êtes MISP, praticien conseil ou hospitalier, médecin contractuel.

Vous connaissez :

- Cadre réglementaire de la veille et de l'alerte sanitaire
- Disciplines scientifiques
- Droit/réglementation
- Environnement administratif, institutionnel et politique

Vous êtes et vous savez:

- Contrôler, anticiper un risque, une évolution
- Travailler en équipe pluridisciplinaire
- Analyser une information, une donnée, une situation
- Conseiller et gérer les situations de crise, d'urgence

Poste basé à Rennes en Ille-et-Vilaine

Nos avantages



- Bénéficier d'une démarche Qualité de Vie au Travail
- Possibilité de télétravailler
- Dispositif horaire de plages fixes et mobiles
- Être à proximité des deux lignes de métro et à 10 minutes à pied de la gare
- Bénéficier d'une richesse culturelle et d'une qualité environnementale singulière

Qu'est-ce que l'ARS Bretagne ?

L'Agence régionale de santé a pour mission de mettre en place la politique de santé dans la région.

Elle est compétente sur le champ de la santé dans sa globalité, de la prévention et de la santé-environnement, aux soins, à l'accompagnement sanitaire et médico-social...

Son organisation s'appuie sur un projet de santé élaboré en concertation avec les services de l'Etat, l'ensemble des professionnels et des usagers, dans un souci d'efficacité et de transparence.

Retrouvez plus d'informations sur : www.bretagne.ars.sante.fr

ARS Bretagne
6 place des Colombe
CS 14253
35042 RENNES CEDEX

www.bretagne.ars.sante.fr



Vos missions

Au sein de la Direction adjointe de la veille et sécurité sanitaires et sous l'autorité hiérarchique du médecin responsable du Département Veille et Vigilances, l'agent met en œuvre les missions suivantes:

Gestion des signaux de veille et de vigilance sanitaires

Gestion des signaux de veille sanitaire transmis par le Point Focal Régional à savoir :

- Vérification et validation des signaux.
- Organisation d'enquêtes autour des cas, d'interrogatoire des patients et/ou de leurs familles, établissement de liste des sujets exposés, aide à l'organisation et à la mise en œuvre de mesures de dépistage et de protection en direction des populations à risque
- La gestion administrative et l'archivage des dossiers

Participation à la gestion des EIGS et des signaux relatifs aux vigilances sanitaires :

- Suivi du traitement des événements indésirables graves associés aux soins (EIGS) en collaboration avec les médecins de veille sanitaire
- Préparation et organisation de la réunion régionale de sécurité sanitaire (RRSS) et de la réunion hebdomadaire d'analyse (RHA) en lien avec les IDE en charge des EIGS.
- Préparation et organisation des cellules d'analyses des EIGS sensibles.

Analyse et gestion des signaux d'agrégats spatio-temporels non infectieux.

- Préparation des dossiers présentés au comité de gestion des agrégats.
- Participation à l'analyse et à la validation des signaux.
- Participation à la réponse au déclarant et à la saisine SpF selon les besoins.

Pilotage d'actions de santé publique :

Les thématiques seront proposées en fonction du candidat et des besoins du service. Cela peut être :

- Copilotage de l'organisation régionale de lutte contre la tuberculose.
- Référence médicale du DVV sur les dossiers en lien avec l'environnement intérieur (saturnisme, légionellose, intoxication au CO...)
- Référent pilotage de l'utilisation de l'Intelligence Artificielle au DVV.

Participation à la gestion des alertes et crises :

Assurer un appui pour la gestion d'une alerte si la situation le justifie.

Participer à la cellule régionale d'appui et de pilotage sanitaires (CRAPS) en cas de situation sanitaire exceptionnelle, à la demande de la direction.

Participation à l'astreinte de veille sanitaire

Participation à l'astreinte de veille sanitaire après validation des acquis nécessaires et le suivi d'une formation spécifique.

Les nuits en semaine sont réparties au prorata des agents du DVV

5 week-ends ou fériés par an

Conditions particulières :

Disponibilité et mobilisation exceptionnelles en situation d'urgence

Participation aux astreintes médicales

Déclaration publique d'intérêt

Pour candidater

Envoyez votre CV et votre lettre de motivation
à ars-bretagne-recrutement@ars.sante.fr